

CONDITIONS GÉNÉRALES - ACTION STORES OCCULTANTS VELUX 2022 15€ remboursés à l'achat de stores enrouleurs occultants manuels VELUX (type DKL) effectué entre le 01.03.2022 et le 31.05.2022 inclus

1. La société VELUX S.A. dont le siège social est situé Boulevard de l'Europe, 121 à 1301 Bierges, organise une opération offre de remboursement intitulée « Action stores occultants VELUX 2022 » sous le numéro d'entreprise 0412.621.370.

VELUX travaille en collaboration avec **Service Bureau Jansen (SBJ)**, situé à De Schakel 17-5651 GH Eindhoven, pour la gestion de la campagne de remboursement sur les stores VELUX, **15€ remboursés à l'achat d'un store enrouleur occultant manuel de type DKL**. Pour toute question ou informations relative à cette campagne, veuillez contacter la société Service Bureau Jansen via l'adresse mail velux@servicebureau.nl. Cette adresse est également l'adresse de correspondance pour toute question ou réclamation concernant cette campagne.

INFORMATIONS SUR LA CAMPAGNE DE REMBOURSEMENT

1. L'opération concerne les achats de stores enrouleurs occultants manuels VELUX réalisés entre **le 1er mars 2022 et le 31 mai 2022 inclus**.

2. Cette action est uniquement valable sur les stores enrouleurs occultants manuels VELUX de types DKL achetés sur les territoires belges et du Grand-Duché de Luxembourg. Offre personnelle et valable uniquement pour les particuliers. **Maximum 2 produits** (2 stores type DKL) **remboursés par ménage**. Le **montant maximum du remboursement par compte IBAN et par ménage se limite donc à 30€** et sera effectué par virement bancaire.

3. Cette promotion **n'est pas cumulable avec d'autres actions sur le même produit**, ni échangeable contre de l'argent dans les magasins. Il ne sera donné aucune suite aux envois tardifs ou incomplets.

4. La participation à cette opération est ouverte à toute personne physique âgée de plus de 18 ans agissant en dehors de toute fin professionnelle. Offre personnelle et valable uniquement pour les particuliers. En tant qu'employé de VELUX ou du groupe VKR, vous ne pouvez pas participer à l'offre promotionnelle si votre achat a été effectué en utilisant votre remise d'employé. Voir conditions générales de l'action sur www.velux.be/fr-be/actionstores.

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE ?

1. Achetez votre store enrouleur occultant VELUX entre le **01.03.2022 et le 31.05.2022**.
2. Après votre achat, lorsque vous êtes prêt à demander votre remboursement, rendez-vous **avant le 17 juin 2022** sur la plateforme de remboursement www.velux.be/fr-be/actionstores.
3. Complétez toutes les informations nécessaires (vos coordonnées, votre compte IBAN et téléchargez une copie de votre facture d'achat ou de votre ticket de caisse reprenant clairement la référence du produit VELUX) et recevez un e-mail lorsque votre remboursement a été enregistré sur votre compte.
4. **Seuls les produits VELUX achetés par l'intermédiaire d'un revendeur agréé ou d'un installateur** sur les territoires belges et du Grand-Duché du Luxembourg peuvent faire l'objet d'un remboursement.
5. Le remboursement d'un montant **maximum de 30€** n'est possible qu'une seule fois et valable seulement sur un total de 2 stores DKL.

6. Une demande de remboursement peut être disqualifiée si :
 - elle advient sur la base d'un faux nom ou d'autres faux détails de participation à l'action
 - elle relève d'une tentative de manipulation ou d'interférence avec le processus de participation
 - elle est réalisée à partir des résultats générés par un script, une macro ou l'utilisation d'un dispositif automatique ; ou
 - si VELUX estime qu'elle a été faite en violation des présentes conditions ou de l'esprit de la campagne de remboursement.
7. Après vérification de toutes les données par VELUX, vous recevrez le montant à rembourser sur votre compte bancaire endéans les 6 semaines. Toute demande incomplète ou non valide ne sera pas honorée. Le montant remboursé ne peut être versé que sur un seul numéro de compte IBAN.

PUBLICITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

1. Nous traiterons toutes les données personnelles que nous recueillons auprès de vous, ou que vous nous fournissez, conformément à la politique de confidentialité. Veuillez lire attentivement la présente politique de confidentialité pour comprendre nos pratiques concernant vos données personnelles et la manière dont nous les traiterons. Politique de confidentialité : www.velux.be/fr-be/privacy.

Vos données personnelles et autres informations pertinentes liées à l'action stores VELUX peuvent être partagées par VELUX avec les prestataires de services avec lesquels elle collabore dans le cadre de cette promotion.

Vous avez le droit d'accéder à vos données personnelles, de les modifier, de les faire supprimer, de les faire bloquer ou de vous opposer à leur traitement par VELUX. Vous pouvez également demander le transfert de vos données personnelles sous une forme adéquate. Vous pouvez envoyer un e-mail à l'adresse velux@servicebureau.nl. Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité belge de protection des données.

NOTRE RESPONSABILITÉ ENVERS VOUS

1. Si VELUX ne se conforme pas aux présentes Conditions générales, elle sera responsable de la perte ou des dommages que vous subissez. C'est là une conséquence prévisible de sa violation des Conditions générales ou de sa négligence. Cependant, VELUX ne saura être tenue responsable pour toute perte ou dommage qui ne sont pas prévisibles ou qui échappent au contrôle raisonnable de VELUX.

2. Aucune responsabilité ne sera assumée par VELUX pour les inscriptions non reçues ou perdues lors de leur transmission pour quelque raison que ce soit. La preuve de l'envoi ou de la transmission ne pourra être acceptée comme preuve d'inscription. Les inscriptions corrompues, endommagées, inintelligibles, inaudibles ou incomplètes ne seront pas jugées valables.

GÉNÉRALITÉS

1. Discretion : lorsque les présentes Conditions générales font référence à l'exercice de toute discrétion par VELUX ou ses juges nommés, cette discrétion est absolue et aucune correspondance ne sera échangée concernant les décisions y associées.

2. Autres promotions : toutes les autres promotions organisées par VELUX seront régies par leurs propres conditions générales.

3. Conditions générales : en plus des présentes conditions générales, votre utilisation des sites Web de VELUX sera également soumise aux conditions d'utilisation ou aux politiques de confidentialité affichées sur ces sites Web de temps à autre.

4. Cession : VELUX peut à tout moment céder, transférer, hypothéquer, facturer ou traiter de toute autre manière tout ou partie de ses droits et obligations soumis aux présentes Conditions ou découlant de celles-ci.

5. Divisibilité : chaque paragraphe des présentes Conditions générales fonctionne séparément. Si un tribunal ou une autorité compétente décide que l'une de ces conditions est illégale, les paragraphes restants continueront à être pleinement applicables.

6. Droits de tiers : les présentes conditions générales portent sur un accord entre VELUX et vous. Aucune autre personne n'a le droit d'appliquer l'une de présentes conditions.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

La politique de confidentialité de VELUX Belgium peut être consultée ici : www.velux.be/fr-be/privacy